Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 29.04.09 | 42e année | No 14

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

L'esprit de la chose

Vox populi, vox dei. Ce que veut le peuple, Dieu le veut.

C'est ainsi que les Autorités de notre République et Canton de Neuchâtel ont été renouvelées. Les membres du Grand Conseil et du Conseil d'Etat sont désormais connus. Dès le 26 mai, journée dite d'installation des Autorités, après un culte à la Collégiale, elles prêteront serment et prendront possession de leurs sièges avec, nous l'espérons, l'unique motivation de servir leur canton, selon les termes de sa Constitution.

Or, dans la réalité du terrain, loin des symboles, tout n'est pas si rose que cela, à commencer par les divergences de vue profondes sur la manière dont les Autorités cantonales, Conseil d'Etat en tête, mènent les réformes, promettant davantage de liberté de manœuvre aux communes mais simultanément procédant à une centralisation accélérée des tâches, y compris celles de proximité.

Si à court terme, il était notoire que le Conseil d'Etat risquait de se retrouver seul à gouverner, les Villes devant même faire appel au Tribunal fédéral pour se défendre, nous souhaitons vivement que le Conseil d'Etat, dans sa nouvelle composition, saisisse l'opportunité de repenser sa stratégie afin d'apporter la sérénité nécessaire à ce que les communes et le Canton œuvrent ensemble pour aménager une collectivité vivante, unie, solidaire et ouverte au monde, comme le veut notre Constitution.

C'est dans cet esprit-là que la *Res Publica* retrouvera le chemin de l'intérêt général.

Pascal Sandoz
Directeur de la politique d'agglomération

Allons marcher ou courir en forêt afin que Neuchâtel devienne la commune la plus sportive du littoral! • **Photo: archives**

La COMUL bouge

La Suisse va bouger la semaine prochaine et avec elle dix des douze communes de la Communauté urbaine du littoral (COMUL). Les habitants de Bôle, Colombier, Cortaillod, Boudry, Auvernier, Peseux, Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Hauterive et La Tène courront ou marcheront pour leur commune vendredi 8 et samedi 9 mai de 16 à 19 heures. On connaîtra à l'issue de ces joutes sportives gratuites laquelle des communes de la COMUL bouge le plus!

En 2005, l'Office fédéral des sports et Promotion Santé Suisse lançaient un programme visant à promouvoir le sport dans les communes. «La Suisse bouge» était née. Cette année, le Service des sports de Neuchâtel a proposé à la Commission sports, culture et loisirs de la COMUL d'inviter les communes de l'agglomération neuchâteloise à se défier les unes les autres dans le cadre de ce projet. Aussitôt dit, aussitôt fait!

Pour l'honneur!

Pratiquement, toute personne intéressée à participer à ce défi pour l'honneur, quel que soit son domicile, se rendra indifféremment à Bôle, au terrain de football de Champ-Rond (parcours pédestre), à Hauterive, au centre sportif (parcours mesuré) et au port ou à Neuchâtel, à Champ-Monsieur (parcours mesuré des Cadolles) pour y pratiquer de la marche, du nordic walking ou de la course à pied pour le compte de sa commune. Les minutes d'exercice effectuées par chaque participant seront additionnées par communes puis divisées par le nombre d'habitants. Et c'est ainsi que l'on connaîtra la commune la plus sportive de la COMUL.

Avec le bus

Celles et ceux qui choisiront Champ-Monsieur pour faire de l'exercice s'y rendront avec le bus 9 (arrêt Verger-Rond) ou en voiture en tournant à droite sur les Cadolles au rond-point du Verger-Rond.

Ligne 10

Outre cette participation à «La Suisse bouge», la COMUL travaille au prolongement de l'actuelle ligne de bus 10 – qui relie la gare de Neuchâtel à Peseux – jusqu'à Bôle via Corcelles, Auvernier et Colombier.

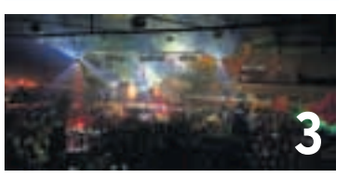

La Fête de l'Uni aura lieu le 20 mai et espère attirer à nouveau les étudiants en interdisant l'entrée aux moins de 18 ans.

Gérald Comtesse s'est inspiré de la 5e Symphonie de Mahler et expose à la Galerie des Amis des Arts.

Le Conseil général se penche lundi sur les comptes 2008 et une demande de crédit d'un million de francs pour le millénaire.

bls

Aux riverains de la ligne Berne – Neuchâtel

Avis de travaux durant la nuit

Travaux de meulage de la voie

Sur le tronçon Zihlbrücke – Hauterive

les nuits du
lu/ma 4/5 jusqu'au
ma/me 5/6 mai 2009
entre 22 heures et 5 heures.

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles. Nous ferons cependant tout notre possible afin de limiter ceux-ci au strict minimum. Les moteurs diesel utilisés sont en majorité dotés de filtres à particules.

La BLS SA prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionnées et les remercie de leur compréhension.

BLS SA
Infrastructure installations
District de la voie Mittelland

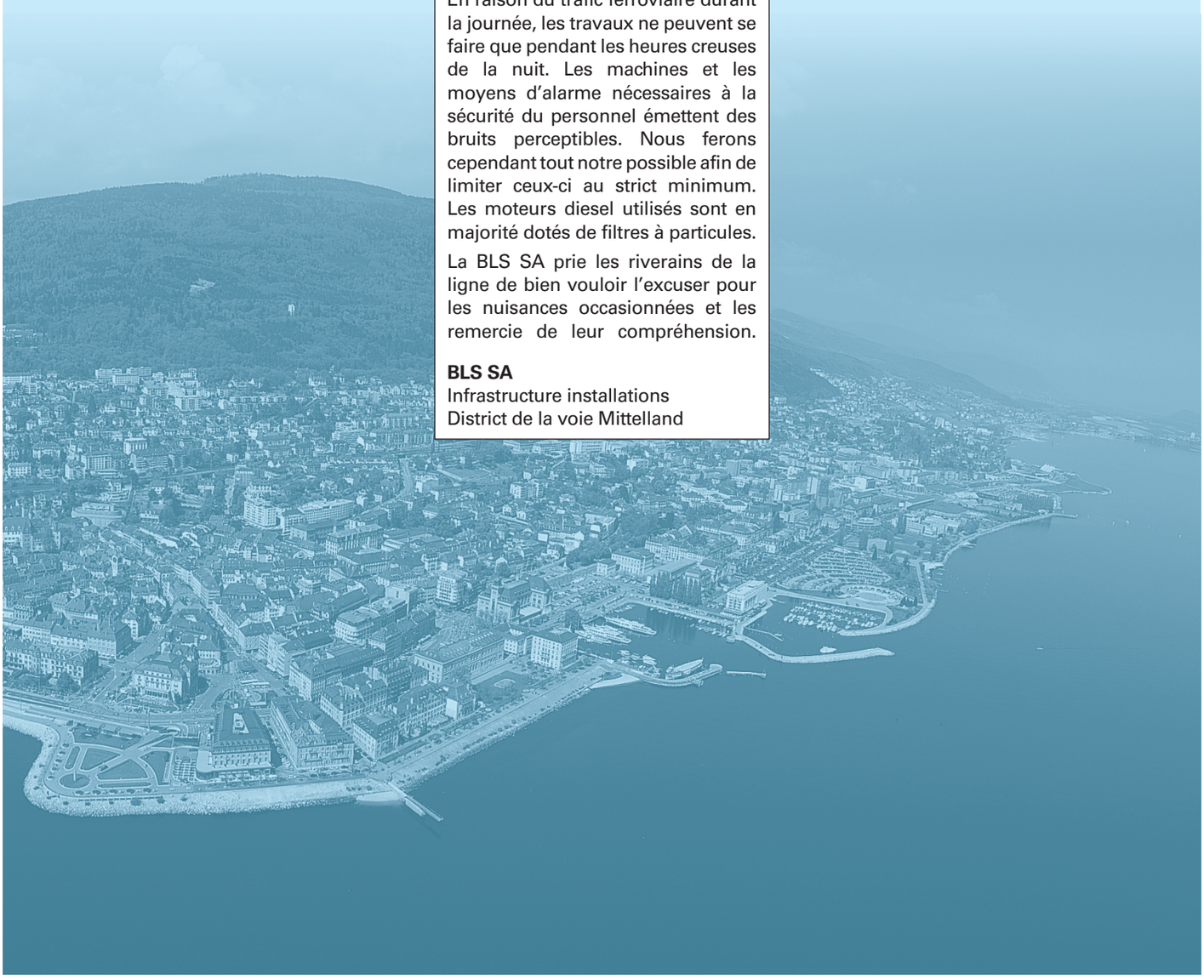

Dans ce numéro

Portes ouvertes aux Caves

Les Caves de la Ville situées dans la cour nord de l'Hôtel DuPeyrou, seront ouvertes au public vendredi de 17 à 21 heures et samedi de 10 à 18 heures. Une belle occasion pour déguster sans aucune obligation d'achat les différents crus élevés par le maître de chaix Willy Zahnd et de visiter les Caves.

Comptes déficitaires

La commission financière constate que les comptes 2008 de la Ville bouclent avec un excédent de charges plus important que prévu. Les commissaires ont identifié trois causes principales à cette détérioration. Les comptes seront examinés lundi par le Conseil général.

Pages 8 et 9

Un million pour le millénaire

Le Conseil général se prononcera lundi sur une demande de crédit d'un million de francs qui doit permettre au Conseil communal d'organiser en 2011 les célébrations commémoratives des mille ans de la Ville de Neuchâtel.

Page 10

Trois mois au Caire

Architecte et artiste, Delphine Blauer, 38 ans, a décroché la bourse artistique mise au concours par la Ville pour un séjour de trois mois au Caire. Elle s'envole samedi pour le pays des pyramides afin de nourrir son inspiration et d'apprendre la calligraphie arabe. Interview.

Page 16

Les moins de 18 ans ne seront pas autorisés à fêter aux patinoires lors de la 25e édition de la fête des étudiants

Le comité d'organisation attend cette année la venue de 10'000 personnes, soit 2000 de moins qu'en 2008. • **Photo: archives**

La Fête de l'Uni réaffirme son identité

Pour ses 25 ans, la Fête de l'Uni, qui se déroulera le 20 mai prochain aux patinoires du Littoral, change son concept et interdit l'entrée aux festivaliers de moins de 18 ans. Cette décision devrait faire revenir les universitaires, qui boudaient la fête, devenue trop «jeune». Le site changera également de configuration avec la suppression de la terrasse et le déplacement du «village» sur le quai Robert-Comtesse.

A l'occasion de sa 25e édition, la Fête de l'Uni fait peau neuve en restreignant la taille de son site (suppression de la terrasse, déplacement du «village» sur le quai Robert-Comtesse) et en limitant l'entrée aux plus de 18 ans. «Comme son nom l'indique, la manifestation était à la base destinée à un public universitaire», commente Joëlle Radelfinger, présidente de la Fête de l'Uni. «La nouvelle limite d'âge constitue donc une sorte de retour aux sources.» Cette décision ne sera pas sans conséquence sur le nombre d'entrées. « Les moins de 18 ans constituaient un tiers du public», note la présidente.

Musique

Les éditions de 2005 à 2007 ayant été déficitaires, le budget de la manifestation s'élève cette année à 300'000 francs, contre 400'000 francs pour les années précédentes. L'événement n'en sera pas moins riche en animations. Une scène live accueillera le groupe français Spleen, ainsi que les collectifs régionaux Crescent City Connection, Nexus et Save the day, dont la chanteuse Angie Ott a récemment empoché 100'000 dollars en remportant un grand concours américain de chant. Les DJ's Slim High, Cameo&Jaxx et Nelson de Jesus animeront quant à eux la salle disco. A voir également sur le site des extraits du one-man show: «Entrez, j'ai à vous parler», du Neuchâtelois Barnabé, un défilé de mode et un spectacle de danse de l'Académie de Ballet de Neuchâtel.

Ecologie

Comme pour les éditions précédentes, l'écologie sera à l'honneur. «Tous les bars trieront leurs déchets», assure Joëlle Radelfinger. Le système de consigne de 2 francs sur les verres, mis en place l'année dernière, ne sera pourtant pas reconduit, en raison du bilan écologique peu enthousiasmant. En collaboration avec la Ville, le comité d'organisation va donc tester un nouveau concept. Le consommateur recevra avec sa première boisson un jeton avec un franc de consigne. Puis, en revenant chercher à boire, il échangera son verre contre un nouveau, sans majoration. Enfin, lorsqu'il souhaitera s'en débarrasser définitivement, il devra présenter le verre et le jeton, pour récupérer son argent.

Lunibus

Comme les 25 ans de la Fête de l'Uni coïncident avec les 100 ans de l'Université, cette dernière a décidé de financer entièrement le système de bus nocturnes qui desserviront gratuitement tout le littoral, de Vaumarcus à Marin, mais aussi les vallées, les montagnes et Bienne. La première navette partira vers les 2 heures du matin. (lap)

- **Prélocations (billets en vente dès la 1re semaine de mai): Ticket Corner: 20.–/ Centres Coop de la Maladière (NE) et de La Chaux-de-Fonds, Sports Labs, patinoires, Cité universitaire, secrétariat des facultés: 19.–/ sur place: 25.–**
- **La fête cherche toujours des bénévoles. Inscriptions et infos: www.fetedeluni.ch**

Le Centre d'Art Neuchâtel favorise l'exportation de l'art contemporain suisse

Artistes de la scène berlinoise

Le Centre d'Art de Neuchâtel (CAN) présente durant le mois de mai le travail de six artistes de la scène berlinoise. Dans le même temps, des Neuchâtelois emmenés par Francisco da Mata exposent dans la capitale allemande. Cet échange a pour but de favoriser la visibilité d'artistes à l'étranger.

Lieu d'exposition géré à la fois par des curateurs et des artistes, le CAN est le seul espace du canton dédié en permanence à l'art contemporain. Il se doit à ce titre non seulement de proposer des expositions d'artistes neuchâtelois mais aussi de leur servir de plate-forme pour s'exporter. Véritable outil de diffusion, le CAN favorise l'échange, en invitant les artistes d'une autre association à exposer dans ses locaux et en allant présenter ses membres chez eux. Une telle démarche permet aux artistes de se réapproprier l'ensemble d'un processus dont ils sont souvent dépendants. Ils se créent ainsi leur propre réseau, s'ouvrent des opportunités à l'étranger et augmentent leur visibilité.

Perspectives sur Berlin

C'est dans cet esprit que le CAN accueille dès dimanche six artistes allemands liés au centre d'art Substitut de Berlin. Intitulée «Perspektiven des Substituts», cette exposition dirigée par le curateur indépendant et théoricien de l'art Urs Künzi, fondateur de Substitut, est à voir jusqu'au 30 mai.

Substitut

Substitut (Raum für aktuelle Kunst aus der Schweiz) est un espace d'exposition à but non lucratif présentant des artistes suisses à Berlin et privilégiant leur mise en réseau. Les échanges entre la Suisse et Berlin y sont encouragés sur le long terme. Il ne s'agit ni d'un espace off, ni d'une véritable institution mais bien d'un mélange des genres. «Substitut» au sens d'ersatz peut en outre renvoyer à un regard critique sur le rôle de l'art dans la société.

Dans cet autoportrait, Daniel Sabranski communique avec sa propre image en miroir et réfléchit au rapport de l'artiste avec l'œuvre d'art • **Photo: sp**

Pourquoi Berlin?

Depuis quelques années, Berlin s'est imposée comme la ville la plus importante d'Europe dans le domaine de l'art contemporain. Des artistes du monde entier continuent de s'y installer, attirés par des loyers bon marché, d'innombrables espaces d'exposition et l'atmosphère particulière de la ville. Contrairement à la plupart des métropoles, Berlin n'est pas une capitale fébrile et donne parfois l'impression de perpétuer l'esprit bohème du siècle dernier.

Match de tennis au studio

Parmi les artistes présents à Neuchâtel (Iris Kettner, Julia Lazarus, Daniel Sabranski, Martin G. Schmid, Uta Siebert et Philip Wiegard), signalons tout particulièrement The Match, une installation vidéo (à voir dans le studio du CAN) dans laquelle Julia Lazarus reprend la finale du Qatar Telecom German Open 08 entre deux joueuses de tennis russes. L'usage du ralenti poussé à l'extrême révèle chaque détail de ce duel épuisant. Le jeu des muscles et les mimiques des joueuses rappellent la comédie antique. Cette lutte fulgurante se résout dans une décomposition du mouvement inspirée des travaux de Muybridge.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Jusqu'au 30 avril, exposition «Vos souvenirs sont notre mémoire». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

La bibliothèque sera fermée vendredi 1er mai toute la journée. Réouverture samedi 2 mai selon horaire habituel.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états». Jusqu'au 3 janvier 2010: «Le monde selon Suchard». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.
Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition «Retour d'Angola». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Jusqu'au 17 mai, exposition «La marque jeune». Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 28 février 2010, exposition «parce Queue». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

CAN Centre d'Art Neuchâtel (rue des Moulins 37), du 3 au 30 mai, exposition «Perspektiven des Substituts». Ouvert me-di de 14 à 18 heures, jeudi de 14 à 20 heures. Vernissage samedi 2 mai dès 18h30.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 17 mai, exposition de caricatures. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (L.-Robert 1a), du 3 au 31 mai, exposition Gérald Comtesse, peintre neuchâtelois. Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Vernissage, samedi 2 mai à 17 heures.

Galerie Ditesheim (Château 8), jusqu'au 10 mai, exposition La beauté de l'estampe. Ouvert ma-ve de 14 heures à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Galerie du Pommier (rue du Pommier 9), jusqu'au 30 avril, exposition Chloé Nicolet-dit-Félix: «Le Bodhi, le Banyan et autres histoires.» Ouvert lu-ve (sauf lundi matin) 9h à 12 heures et de 14 à 18 heures.

Mini Galerie, Claude Martinet (Guillaume-Farel 8), jusqu'au 10 mai, exposition Dobrivoj Kulja. Ouvert jedi de 14h30 à 17h30.

Poterie du Château, tour de Diesse (rue du Château 6), jusqu'au 23 mai, exposition Stefanie Clerc, peinture. Ouvert ma-ve de 14h30 à 18 heures, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 14 à 17 heures.

Divers

Semestre de motivation pour les jeunes (Passage Max-Meuron 6), jeudi 30 avril de 10 à 18 heures, journée portes ouvertes.

Association culture, excursions, nature (ACEN), dimanche 3 mai, excursion: «Du Val Terbi au Laufental». Inscription par écrit chez M. Yvan Renevey, Bellevaux 26, 2000 Neuchâtel, e-mail: renevey@net2000.ch, jusqu'au vendredi 1er mai.

L'actualité culturelle

De la renaissance au baroque

Le chœur In illo tempore donnera trois concerts vendredi 1er mai à la Basilique Notre-Dame, dimanche 3 mai à Môtiers et vendredi 8 mai à Fribourg. Le chœur chantera une messe panachée à partir d'extraits de cinq œuvres de Monteverdi. Parmi elles, la Messe *In illo tempore* de 1610, l'une des sources du nom de l'ensemble, le Gloria pour sept voix et deux violons et une œuvre sacrée la plus torturée, le Crucifixus.

Les parties chorales alternent avec des sections pour petits ensembles intégrant des solistes du chœur ou proches de celui-ci, des violons baroques et le *continuo* d'orgue et violoncelle.

Basilique Notre-Dame, vendredi 1er mai à 20h30. Entrée libre, collecte.

Bibliomonde au péristyle

La bibliothèque interculturelle et multilingue Bibliomonde présente du 4 au 13 mai au péristyle de l'Hôtel de Ville, une exposition ayant pour thème un périple dans la jungle amazonienne.

Des peintres et un sculpteur de diverses nationalités exposeront leurs œuvres inspirées de la lecture du roman «Le vieux qui lisait des romans d'amour», de l'écrivain chilien Luis Sepulveda, tandis que plusieurs ateliers permettront au fil des jours à des classes d'école, aussi bien primaires que secondaires et au public de toute origine de s'exprimer sur ce thème.

Péristyle de l'Hôtel de Ville du 4 au 13 mai. Ouvert tous les jours de 9 à 18 heures. Vernissage, lundi 4 mai à 18 heures.

Exposition Stefanie Clerc

La Poterie du Château accueille jusqu'au 23 mai, l'exposition consacrée à Stefanie Clerc.

Curieuse d'explorer la peinture à travers de nombreuses techniques, Stefanie Clerc pratique l'acrylique et l'aquarelle. Elle se sert de cette peinture pour dire l'émotion que lui procurent les paysages du Jura battus par les vents et la splendeur alignée des ceps de vigne.

Poterie du Château, tour de Diesse, rue du Château 6, jusqu'au 23 mai. Ouvert du mardi au vendredi de 14h30 à 18 heures, samedi de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Dimanche de 14 à 17 heures.

Midi-musique

Le prochain midi-musique aura lieu mercredi 6 mai au Théâtre du Passage. Sur le thème «Avec Jean-Jacques», en écho à Rousseau dont les textes seront à l'affiche du théâtre du Passage du 5 au 8 mai, les étudiants de la Haute école de musique de Genève, site de Neuchâtel interpréteront des œuvres de Rameau, Haendel, Telemann et Rousseau.

Théâtre du Passage, 6 mai de 12h30 à 13h15. Entrée seule: Fr. 5.–; avec sandwich et minérale Fr. 12.–; avec sushis et minérale Fr. 19.–. Réservations: tél. 032 717 79 07 ou restaurant 032 717 82 24.

Peintures à la Galerie des Amis des Arts et 5e Symphonie de Mahler au Temple du Bas

Mahler inspire Comtesse

La musique inspire souvent les artistes. Tel fut le cas pour le peintre neuchâtelois Gérald Comtesse qui a créé un tableau pour chacun des cinq mouvements de la 5e Symphonie de Gustav Mahler qui sera interprétée dimanche à 17h au Temple du Bas par l'Orchestre suisse des jeunes. Ces tableaux font partie de l'exposition des œuvres de Comtesse à voir dès dimanche à la Galerie des Amis des arts.

Gérald Comtesse expose à la Galerie des Amis des Arts des peintures dans lesquelles l'eau joue avec la lumière.

Ancien directeur de l'Académie Maximilien De Meuron, Gérald Comtesse, 65 ans, a fait ses débuts en peinture dans les années 60. Tout de suite, il s'est révélé comme un peintre à part, peu soucieux des courants et des modes. Nourri par une certaine tradition, il aborde des sujets classiques et simples, des nus, des natures mortes ou des paysages, les magnifiant par la somptuosité de la matière picturale et la richesse des tons.

Fresque magistrale

Aujourd'hui plus que jamais, l'artiste aime à transcrire le jeu de l'eau et de la lumière. Il le fait à travers ses évocations de rivières familières, de canaux vénitiens ou de rives du Gange, thèmes fréquemment abordés dans ses œuvres. Gérald Comtesse aime aussi la musique et celle de Mahler en particulier. Il connaît les aspects douloureux, denses, vigoureux mais aussi chatoyants que comporte la 5e Symphonie. Son inspiration l'a amené à représenter sur la toile chacun des cinq mouvements de cette fresque magistrale.

Compositeur crépusculaire

«En écoutant Mahler, musicien pour moi solaire mais crépusculaire, aquatique et infini, je me suis souvenu que la 5e Symphonie avait été en grande partie conçue au bord de l'eau. D'où la vision d'une émergence de la lumière sur les rivages sud de notre lac», écrit le peintre à propos de ses compositions.

Concert au Temple du Bas

Son exposition est à voir jusqu'au 31 mai à la Galerie des Amis des Arts. La 5e Symphonie sera interprétée dimanche à 17h au Temple du Bas par 120 musiciens de l'Orchestre suisse des jeunes placés sous la direction de Kai Buman. En première partie, l'Orchestre jouera «Eau et air», un concerto pour guitare 13 cordes et orchestre de Martin Derungs avec le guitariste albanais Admi Doçi.

Chronique culturelle

Huit lustres pour 2016

Il y a 40 ans déjà que la Galerie 2016 à Hauterive découvre puis accompagne tout au long de leur carrière des artistes d'ici et d'ailleurs. Née dans la mouvance de 68, cette galerie pas comme les autres est propriété des membres de l'association qui la soutient. En échange d'une cotisation annuelle, ceux-ci reçoivent une gravure ou un multiple de l'un ou l'autre des artistes défendus par la galerie. Cette relation de confiance dans la durée entre des artistes, un galeriste et des sociétaires ainsi que la ligne esthétique claire suivie depuis le début – qui fait fi des modes et des diktats – sont à l'origine du succès et de la longévité de cette galerie qui a fait vivre des dizaines d'artistes ces quatre dernières décennies. L'exposition collective organisée simultanément dans la Maison carrée à Hauterive et au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel témoigne de cette aventure exceptionnelle. Notre vœu: que perdure encore longtemps le mode de fonctionnement associatif de 2016 devenu certes quelque peu anachronique avec le temps!

Patrice Neuenschwander

Aux Editions Messeiller

Schneeberger Marianne
Jack sur le chemin de Noël
Texte de Marie-Ange Voisin et
Illustrations de Marianne Schneeberger
L'âne Jack est le compagnon du Père Noël depuis de nombreuses années. Mais cet hiver, il se sent vraiment trop fatigué pour entreprendre une nouvelle tournée. Son ami l'oiseau parviendra-t-il à le décider? Jack sait-il que la petite Julie l'attend là-haut?
En mettant en scène l'âne Jack et son long périple jusqu'au village, l'auteure tenait à évoquer les difficultés d'un enfant confronté à la maladie.
36 pages, format 21 cm x 23 cm

Schneeberger Marianne
Un carton pour mon arbre
Pierrot a grandi dans une maison plantée au milieu d'une clairière. Il y a quelques jours, sa maman lui a annoncé leur prochain déménagement au village
Mais comment Pierrot va-t-il emporter son arbre au village?
32 pages, format 21 cm x 23 cm

Schneeberger Marianne
L'Album - Souvenir de nos Doudous
Texte: élèves de l'école enfantine
Illustrations: Marianne Schneeberger
Qui ne se souvient pas de la peluche, du nounours ou du morceau de tissu qui l'a accompagné tout au long des grands moments d'émotion de son enfance?
Pendant quelques semaines, Marianne Schneeberger a eu le privilège de rencontrer les élèves de deux classes enfantines; ils lui ont parlé avec enthousiasme et fantaisie de leur doudou. Elle a récolté le récit de chaque enfant et peint le portrait de chaque doudou, afin d'en faire un album-souvenir.
36 pages, format 21 cm x 23 cm

Schneeberger Marianne
Les animaux du livre oublié
Un lapin, un âne, un chien, un chat et un coq vivaient paisiblemen
dans une clairière. Un jour, ils découvrent un livre. C'est l'histoire des musiciens de Brême, et le lapin se met à la lire à ses amis.
L'auteure raconte comment, dans un premier temps, le lapin-qui-sait-lire est exclu de l'aventure de ses amis, et comment il parvient à retrouver sa place parmi eux.
48 pages, format 21 cm x 23 cm

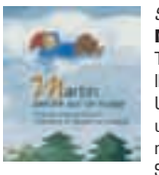

Schneeberger Marianne
Martin perché sur un nuage
Texte de Catherine Raimondi et
Illustrations de Marianne Schneeberger
Un arc-en-ciel et un nuage font le bonheur de Martin, un petit lutin. Mais bien vite, la peur de ne pas pouvoir redescendre s'installe.
Ses amis, les animaux de la forêt, vont tout faire pour l'aider. Réussiront-ils?
40 pages intérieur, format 21 cm x 23 cm

PROMOTION !

5 livres pour **80.–** au lieu de 115.–

2 livres pour **35.–** au lieu de 46.–

Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage **«Jack sur le chemin de Noël»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. de l'ouvrage **«Un carton pour mon arbre»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. de l'ouvrage **«L'album-Souvenir de nos Doudous»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. de l'ouvrage **«Les animaux du livre oublié»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. de l'ouvrage **«Martin perché sur un nuage»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. du coffret spécial Marianne Schneeberger **«5 livres pour Fr. 80.–»**
Jack sur le chemin de Noël, Un carton pour mon arbre, L'album-Souvenir de nos Doudous, Les animaux du livre oublié, Martin perché sur un nuage.
..... ex. de l'offre DUO de Marianne Schneeberger **«2 livres pour Fr. 35.–»**
Un carton pour mon arbre, L'album-Souvenir de nos Doudous.

(TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

Le clin d'œil du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

La cinquième saison de Neuchâtelroule vient de s'ouvrir!

Pierre-Olivier Aragno

Mais qu'est-ce que Neuchâtelroule? Un service de prêt de vélos! Gratuit les quatre premières heures, il vous en coûtera seulement cinq francs pour le reste de la journée. A 5 ans comme à 85 ans, et même au-delà..., chacun peut bénéficier de cette action pour une petite promenade, pour une excursion découverte de la région ou pour un simple déplacement.

Grâce aux partenariats avec Xamax et son partenaire Real Sport, une deuxième station de prêt vient compléter le dispositif. Elle est située au Nid-du-Crô, à proximité des piscines, du parking et à côté du dernier arrêt de la ligne N° 11 des TN. Elle vous permet d'accéder directement au réseau de pistes cyclables en direction d'Hauterive et Saint-Blaise. Il est également possible d'effectuer des trajets «simple course» avec la première station située au Port du centre-ville.

Pour compléter votre parcours et vous offrir de nouveaux horizons, la compagnie de navigation des Lacs de Neuchâtel et Morat propose le demi-tarif aux clients de Neuchâtelroule le jour du prêt en plus de la gratuité des vélos à bord. Les rives des trois lacs vous sont donc accessibles en un coup de pédale…

Sans contrainte et sans démonstration moralisatrice, cette action, ouverte à tous, peut sans rougir prétendre répondre aux principes du développement durable. En effet, l'objectif est de favoriser une mobilité douce, de développer le tourisme vert et d'être une action sociale tout en étant accessible à toutes les bourses. En encourageant l'exercice, les efforts physiques, cette action agit aussi en faveur de la santé publique.

Vingt francs de dépôt par vélo, une carte d'identité et être âgé de 18 ans sont les seules conditions pour emprunter un ou plusieurs vélos. Si vous souhaitez effectuer une réservation ou alors obtenir d'autres informations concernant Neuchâtelroule, une visite sur le site web www.neuchatelroule.ch s'impose.

Station Xamax au Nid-du-Crô • **Photo: Prolmax/Pellet**

N'hésitez pas à abuser de ce service! 65 vélos vous attendent et la barre des 10'000 prêts doit être franchie pour dépasser les résultats 2008!!!

P.-O. A.

La Ville jeune

Bar & Caveau du King (rue du Seyon 38), mercredi 29 avril dès 21h, jazz, brasil, groove: Varadero quartet. Entrée libre, collecte.
Jeudi 30 avril à 22h, reggae, hip-hop, roots: Green vibe crew, Uman.
www.barking.ch

Case à chocs (quai Ph.-Godet 20), mercredi 29 avril à 21h (portes à 19h): Busta rhymes & Flipmode squad (USA), DJ Menas, DJ Cort-s. Prélocation Petzi Fr. 55.– + frais de prélocation.
Vendredi 1er mai à 22h (portes à 20h15): Compostelle ça marche. Reportage d'une démarche hors du commun sur les chemins de Compostelle. Yvostellka (Suisse/klezmer-tzigane-yiddish-folk irlandais), DJ's Ford Cougar & Disco Cheyenne electro-disco-rock-hot rods & bodysuits. Prélocation Petzi: Fr. 20.– /15.– AVS/AI/étudiants/dès minuit: Fr. 5.–.
Samedi 2 mai à 21h: Blood II-Infectious Surgery. Prélocation Petzi: Fr. 25.–.
www.case-a-chocs.ch

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

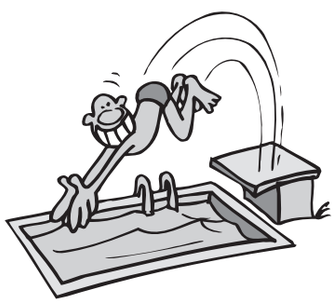

La piscine intérieure sera fermée au public samedi 2 mai dès 19 heures (sortie de l'eau à 18h15) en raison d'un match de water polo. Pour davantage d'informations, visitez le site: www.rfnwp.ch

Société Nautique de Neuchâtel (rte des Falaises 114), permanence d'aviron le lundi, mercredi, vendredi à 18h et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37, autres infos: www.aviron.ch, contact: info@aviron.ch

Football corporatif
Jeudi 30 avril, terrain des Charmettes, 20h15, New Look/C. Italiano-La Gondola, groupe A.
Lundi 4 mai, terrain des Charmettes, 18h45, Casa d'Italia-Bar 21, groupe A.
A 20h15, Colorix – Medtronic-Kyphon, groupe B.
Mardi 5 mai, terrain des Charmettes, 18h45, Baxter-Chicken, groupe A.

Football
Mercredi 29 avril, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 20h15, Audax-Deportivo, coupe juniors A.
Vendredi 1er mai, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 20h, Espagnol-Centre portugais, vétérans.
Samedi 2 mai, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 9h, Serrières-Cortaillod, juniors E2.
A 10h30, Serrières-Le Parc, juniors D1.
A 15h, Audax-Deportivo, juniors A.
A 16h, Serrières I-Gumefens, 2e ligue inter.
A 18h30, Serrières II-Etoile, 2e ligue.
Samedi 2 mai, stade de la Maladière, 13h30 Team Fribourg AFF-Xamax – Luzern-Kriens, M17.
A 16h, NE Xamax M21-Perly Certoux,

2e ligue inter.
Dimanche 3 mai, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 10h, Helvetia-Comète, 4e ligue.
A 15h30, Espagnol-Ticino, 3e ligue.
Dimanche 3 mai, stade de la Maladière, 16h, NE Xamax-Zürich, ASL.

La commission financière du Conseil général livre son analyse de l'exercice 2008

Effet brutal de la crise sur les comptes

La commission financière du Conseil général constate avec gravité que les comptes 2008 de la Ville bouclent avec un excédent de charges de 3'632'784 francs, soit 1'279'284 francs de plus que prévu au budget. Les commissaires ont identifié trois causes principales à cette détérioration. Le Conseil général examinera ces comptes lundi prochain.

La participation de la Ville à la péréquation financière cantonale augmente de plus de 476'000 francs par rapport au budget. Le calcul de cette péréquation se fait avec un décalage de deux ans par rapport à l'année concernée. On peut le déplorer, mais ce fait ne porte atteinte que faiblement à la péjoration financière des comptes de la Ville en 2008.

Demi-dividende de Viteos

La comptabilisation d'un demi-dividende de Viteos SA, provoque un manque à gagner de 2,2 millions de francs. Toutefois, la commission financière considère correcte la façon de faire de l'exécutif. Ce demi-dividende correspond à la demi-année d'existence de Viteos SA en 2007. Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser cela autrement. L'année 2009 sera plus favorable dans la mesure où c'est l'entier d'un dividende qui entrera dans les caisses de la Ville.

Chute des recettes fiscales

La Commission financière s'inquiète davantage de la troisième cause à l'origine du déficit de 3,6 millions des comptes 2008 de la Ville. Cette détérioration importante est due pour beaucoup à la baisse des rentrées fiscales des personnes morales qui reculent de plus de 5,5 millions de francs et précipitent les comptes dans ce déficit. La crise financière mondiale en est la cause, mais l'effet est brutal et immédiat.

Craintes pour 2009 et 2010

Ce déficit de 3,6 millions, au regard de la fortune de 24 millions de francs au 31 décembre 2008, pourrait paraître peu significatif. Or, la commission financière ne peut s'empêcher de porter son regard au-delà de ces chiffres. Ce déficit se produit alors que globalement l'année 2008, tant sur le plan de l'emploi que sur celui de la conjoncture économique, ne reflète pas encore la crise qui ne s'est annoncée qu'en septembre. Les commissaires craignent pour les résultats de 2009 et encore plus de 2010. En effet, la baisse des rentrées fiscales se poursuivra dans les années à venir et s'étendra aux personnes physiques, mais sans doute dans une moindre mesure. De plus, il est imaginable que les charges de l'action sociale augmenteront sensiblement.

Caisse de pensions unique

Le 1er janvier 2010, les employés de la Ville entreront dans la Caisse de pensions unique de l'Etat et des Villes. Le coût d'entrée dans cette caisse pour Neuchâtel ne laisse pas d'inquiéter les commissaires. Considérant la chute importante des marchés boursiers, la facture pourrait être très lourde pour la Ville. Il est ainsi à craindre que la fortune communale ne soit plus qu'un souvenir après le passage à la CPU. Les commissaires s'inquiètent de la marge de manoeuvre restreinte qui va rester aux autorités.

Charges salariales maîtrisées

L'analyse des comptes de la Ville montre que la maîtrise des charges est pourtant au rendez-vous. En matière de personnel, même si cela est dû principalement à des reports à l'Etat de certaines activités, les comptes sont meilleurs. Cela n'empêche pas les membres de la commission dans leur ensemble d'attendre du Conseil communal la recherche de solutions durables pour une meilleure maîtrise des hausses de la masse salariale globale.

La dette diminue

La Commission financière apprécie que le niveau de l'endettement ait diminué. De plus, par rapport au budget 2008 et aux comptes 2007, la charge d'intérêts s'est réduite d'environ 2 millions de francs, allégeant d'autant le compte de fonctionnement. Néanmoins le service de la dette représente encore plus de 17 millions de francs par an qui pèsent sur les comptes de la cité. Les perspectives pour les années à venir s'annoncent favorables dans la mesure où le niveau d'endettement devrait poursuivre sa décrue en 2009 et 2010. De même, les taux d'intérêts, du fait de la crise, demeureront attrayants.

Solutions à trouver

Face à une conjoncture économique défavorable, la commission financière attend du Conseil communal qu'il indique clairement les moyens qu'il entend adopter pour permettre aux finances de retrouver la sérénité. Le programme politique et la planification financière quadriennale des investissements sont attendus avec impatience.

Viteos n'a versé l'an passé à la Ville que la moitié d'un dividende normal car la SA n'a connu qu'une demi-année d'activité en 2007.

La commission financière s'interroge sur

Les Sports d

La commission financière salue le respect des objectifs budgétaires dans le dicastère des sports qui accuse un dépassement de 44'000 francs (0,5%) de l'excédent de charges de 10'644'000 francs prévu au budget.

Après l'euphorie liée à l'inauguration du stade de la Maladière, la fréquentation de l'Espace Facchinetti et du lobby enregistre une baisse notable. Le service marketing va développer la visibilité de ces espaces afin d'en assurer un meilleur usage. La commission constate toutefois qu'il est problématique de demander au Service des sports d'augmenter les locations des infrastructures de la Maladière alors que la taxe sur les spectacles et la proximité de l'hôpital et d'habitations, excluant l'organisation régulière de manifestations bruyantes, y font obstacle. Les conditions-cadre offertes

La place de jeu des Charmettes est en bon état contrairement au terrain de football qui la jouxte.

r les possibilités réelles de location des infrastructures de la Maladière

dans la cible budgétaire

aux organisateurs de concerts ne semblent pas satisfaisantes actuellement et il sera difficile dans ces conditions d'agir positivement sur les recettes.

Choix clairs souhaités

Les commissaires considèrent que le Conseil communal doit opérer des choix clairs et fixer des objectifs réalistes en termes de recettes, en fonction des possibilités de location et des contraintes liées au voisinage. Pour le surplus, l'exécutif doit absolument définir le cadre précis dans lequel le stade peut être loué et prévoir des revenus plausibles eu égard aux contraintes qui sont celles de la Maladière.

Manque de repères

Au niveau des chiffres, la commission constate que la convention passée entre la Ville et Pro'imax entraîne une perte sur débiteurs de 169'145 francs non prévue au budget. Pour le reste, les variations entre les comptes et le budget s'expliquent par le manque d'expériences et de repères, l'utilisation du complexe étant totalement nouvelle. Il est en effet difficile d'effectuer des projections fiables sans pouvoir s'appuyer sur des exercices consolidés dans le temps.

Terrain des Charmettes

La commission financière apprécie que les investissements au Chanet soient suspendus dans l'attente de la réaffectation du site. Elle s'interroge en outre sur l'opportunité de réparer le terrain des Charmettes, alors que celui-ci ne permet pas l'organisation de matchs officiels en raison de sa taille. La place de sport des Charmettes en mauvais état n'est pratiquement plus utilisable. La réfection de cette place ne fait pas de sens car elle est trop petite et très proche des habitations.

Ecoles du sport

Les écoles du sport se concentrent désormais sur leur mission première qui consiste à offrir des prestations qui ne peuvent pas être assumées par les associations. Elles renoncent ainsi désormais à engager des moniteurs directement et privilégient le paiement des prestations, selon les besoins. La commission est rassurée d'entendre que le Conseil communal vise désormais l'autofinancement des écoles du sport. Il conviendra selon elle de rester attentifs au respect d'une juste proportion des charges des écoles du sport par rapport aux prestations offertes. La différence de plus de 60'000 francs entre le budget et les comptes provient d'une erreur de comptabilisation des finances de cours.

Relations difficiles avec la Police cantonale

«L'amélioration des comptes du Corps de police ne doit pas nous empêcher de relever le problème du partage du produit des amendes avec la Police cantonale qui n'assume aucune charge directe ou indirecte dans ce cas et encaisse indûment une petite fortune», constate la commission financière dans son rapport. Les commissaires relèvent par ailleurs explicitement les relations difficiles avec la Police cantonale notamment en raison des arrêtés du plan de stationnement III non encore sanctionnés et signalent la difficulté à obtenir le détail des prestations effectuées dans le cadre du contrat de prestation passé avec la Police cantonale. Le directeur est en contact avec le conseiller d'Etat chef du Département de la justice et de la sécurité pour liquider ce problème.

Pour les mille ans de la ville de Neuchâtel, en 2011, les Autorités mettront en place toute une série de manifestations

Incroyable anniversaire

La Ville fêtera en 2011 son millième anniversaire! Afin de célébrer dignement l'événement, de nombreuses manifestations culturelles, artistiques et sportives seront mises sur pied du 24 avril au 12 septembre 2011, en parallèle à la publication d'un ouvrage de référence écrit par Jean-Pierre Jelmini et traitant des dix derniers siècles de l'histoire de Neuchâtel. Le Conseil communal présentera lundi au Conseil général un programme provisoire, et proposera l'octroi d'un crédit de 1'080'000 francs pour financer une partie des festivités.

Témoin de la longue histoire de Neuchâtel, cette borne délimitait vraisemblablement au XVIe siècle le domaine de la Grande-Joux et celui de la Petite-Joux.

En 1011, le terme «novum castellum» apparaissait pour la première fois dans un texte officiel, fait traditionnellement considéré comme l'acte de naissance d'une ville ou d'un Etat. Neuchâtel, à présent millénaire et prospère, va donc être célébrée comme il se doit. Les festivités démarreront le 24 avril avec une fête inaugurale et s'achèveront le 12 septembre, date de l'acceptation en 1814 de Neuchâtel comme 21e canton suisse.

Neuchâtel autrement

Destiné à un large public, le programme des fêtes du millénaire s'articulera autour d'une notion forte: «Neuchâtel autrement». Il s'agira concrètement de mettre en place dans l'espace urbain un réseau d'installations pour présenter «autrement» diverses facettes de Neuchâtel. Elles pourront prendre la forme d'objets construits, de programmes audiovisuels et de présentations son et lumière. De l'histoire à la politique, en passant par l'environnement, la jeunesse, la culture, les arts de la scène, les sports et les loisirs… les champs d'intérêts seront variés et le passé, le présent et le futur de la cité seront ainsi mis en perspective.

Trois sortes d'évènements

Le programme se composera de trois types d'évènements. Tout d'abord, les productions millénaires, cérémonies créées par la Ville de Neuchâtel, telles que la cérémonie d'ouverture (24 avril), une cérémonie spécifique (1er août) et la cérémonie de clôture (12 septembre). Ensuite, la programmation associée portant le label millénaire. Il s'agit de réalisations originales gérées par des institutions publiques. Les musées, la bibliothèque et les archives seront mis à contribution, ainsi que des acteurs culturels des domaines de la musique, du théâtre et du sport. Enfin, les évènements parallèles se traduiront par la participation au millénaire de manifestations déjà ancrées dans la vie urbaine (fêtes populaires, NIFFF, Buskers, Festi'neuch, Festival des sports de rue…) et par la parution de deux publications soutenues par l'Office cantonal de la protection des monuments et sites. La Société d'histoire et d'archéologie du canton envisage pour sa part la création d'un site internet, entièrement dédié à l'histoire neuchâteloise.

Un cadre rêvé

La Ville et ses environs serviront de décor à l'ensemble des festivités. Les lieux pressentis comme sites principaux (Collégiale, Jeunes-Rives, Maladière…) seront regroupés dans un périmètre accessible à pied. Quelques lieux à potentiel intéressant ont également été retenus tels que la tour de l'OFS, le Jardin botanique, l'Observatoire, etc.) Les partenaires potentiels seront par exemple les Archives de la Ville, celles de l'Etat, les Musées, la BPU, le CAN et le CSEM.

Le Canton

Il s'agit encore de définir sous quelle forme l'Etat sera associé à l'événement. Déjà représenté dans le Comité exploratoire chargé de fixer les grandes lignes de la manifestation, il pourrait contribuer aux festivités notamment dans le cadre d'ouvrages actuellement en préparation, concernant le patrimoine des musées du canton. Quant aux communes de Saint-Blaise et d'Auvernier, qui fêteront elles aussi leur millénaire en 2011, elle seront associées à l'événement. A noter que la Ville souhaite également intégrer à cette commémoration les villes jumelles, amies et les communes riveraines. L'assemblée générale de l'Union des villes suisses se tiendra par ailleurs à Neuchâtel en août 2011.

Financement

Le financement de l'évènementiel (1,1 million de francs) sera assuré par les dons, subventions, sponsors et autres partenaires sollicités par l'Association du Millénaire. Le budget prévisionnel de la Ville devra quant à lui englober la création d'un secrétariat exécutif, le financement des travaux préparatoires, l'organisation des manifestations officielles, les manifestations mises en place par les institutions de la Ville et la publication de l'ouvrage de Jean-Pierre Jelmini. Le Conseil général devra finalement statuer lundi sur l'octroi d'un crédit d'un million et 80'000 francs. (lap)

Structure organisationnelle

L'organisation des manifestations repose sur les instances suivantes:

- le comité de pilotage, placé sous la direction de la directrice de la culture, qui est chargé de la conduite générale des opérations;
- l'Association du Millénaire formée de personnalités neuchâteloises qui participe à la promotion du millénaire et collecte des fonds;
- le comité d'honneur formé de personnalités politiques, qui a fonction de caution morale soulignant l'importance de la manifestation;
- le secrétariat exécutif, dirigé par Christophe Valley, qui centralise toutes les données et participe aux travaux de toutes les commissions;
- la commission spéciale du Conseil général, qui permet d'associer les représentants du peuple neuchâtelois aux festivités.

A propos...

Bien pendue!

Mais que peuvent donc bien avoir en commun Walter Steiner et Jérémie Victor Opdebeck? La pince à linge. Eh oui! Sur le plan culturel, on se rappelle en effet que la pince à linge est présentée comme la réponse «baba cool» à l'épingle de sûreté «punk». Mais aussi que *Les Quatre Barbus* ont interprété, sur la musique de la Symphonie N° 5 de Beethoven, la chanson intitulée «La pince à linge» dont les paroles avaient été écrites en 1949 déjà par Francis Blanche et Pierre Dac. On y relate la vie d'un certain Jérémie Victor Opdebeck soi-disant inventeur de la pince à linge, objet connu de chacun. Mais sait-on qu'en 1947, à Winterthour, Walter Steiner inventait le Stewi, étendoir dont la vulgarisation dépasse les jardins helvétiques. On apprend dans la rubrique people de la pressse quotidienne que ce célèbre «garden designer» vient de rejoindre le monde des étoiles. Même passion, certes, mais destins différents. Nous espérons que la lecture de cette chronique vous invite à suspendre aussi le temps, le temps d'une pensée avec les misères du monde.

Rémy Voirol

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Philipp Brühlmeier, architecte à Lausanne (Burckhardt + Partner SA), d'un permis de construire pour l'agrandissement d'une usine et l'extension d'un parking 111, route de Pierre-à-Bot, article 14358 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Baxter Bioscience Manufacturing Sàrl.

Demande de Madame Chantal Preat Allanfranchini, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la transformation et la rénovation de l'immeuble 30, rue de la Dîme, article 747 du cadastre de la Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Madame Sabine Manrau-Hasler.

Les plans peuvent être consultés du 17 avril au 19 mai 2009, délai d'opposition.

La Ville officielle

Les séances sont publiques

Millénaire de la Ville et comptes 2008 au menu

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 4 mai 2009 à 18h30, à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant:

Rapports du Conseil communal

09-011
Rapport du Conseil communal, concernant la structure et le financement des actions et manifestations marquant, en 2011, le millénaire de la Ville de Neuchâtel.

09-005 – 09-201
Rapports du Conseil communal et de la Commission financière concernant la gestion et les comptes de l'exercice 2008.

Autres objets

07-403
Proposition des groupes radical et libéral, dont l'urgence est demandée, par M. Blaise Péquignot et consorts, relative à la maîtrise des finances communales (équilibre budgétaire). **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008.)**

07-404
Proposition des groupes PopVertsSol et socialiste, par M. Nicolas de Pury et consorts, relative à la modification du Règlement général de la Commune de Neuchâtel du 17 mai 1972, par l'introduction d'un article 160 (nouveau): fortune nette et coefficient fiscal. **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008.)**

07-505
Postulat du groupe UDC, par M. Frédéric Guyot et consorts, relatif à la demande de l'étude de l'introduction d'un arrêté sur le frein à l'endettement et au respect de normes budgétaires pour l'établissement des budgets communaux de la Commune de Neuchâtel. **(Le renvoi en commission financière a été voté le 4 février 2008.)**

08-613
Interpellation des groupes ULR, UDC et PopVertsSol, par MM. Blaise Péquignot, Steven Bill et Nicolas de Pury, concernant «L'avenue des Alpes et la sécurité des piétons en particulier».

09-603
Interpellation du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Récupération des déchets: quelle information à la population?».

09-302
Motion du groupe socialiste par Mme Martine Docourt et consorts, intitulée «Renforcer le tri et la collecte des déchets recyclables».

09-505
Postulat de Mme Dorothée Ecklin, PopVertsSol, pour la participation des Parlements au Réseau des Trois villes.

09-402
Proposition du groupe PopVertsSol, par Mme Catherine Loetscher Schneider, concernant le ramassage des déchets verts.

Neuchâtel, le 15 avril 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Pascal Sandoz — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatelville.ch

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Jean-Baptiste Cotelli, architecte à Peseux, d'un permis de construire pour la transformation, la rénovation d'un immeuble et la création de places de parc 11, rue de la Côte, article 3045 du cadastre de Neuchâtel et pour la démolition de constructions annexes sur l'article 5552 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Nefico-Monsieur Franco Fiorentini.

Demande de Monsieur Jiri Jebavy, architecte à Genève (Aliath Sàrl-architecture et design), d'un permis de construire pour la surélévation de l'immeuble 2, esplanade Léopold-Robert, articles 13496 et 13497 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de l'association de co-actionnaires M. Spierer-M. Panetti-M. Golinelli-M. Fernandez par P.I. Performance (Genève) SA.

Demande de Monsieur David Thut, ingénieur à Préverenges (Arxom SA), d'un permis de construire pour l'implantation d'une installation pour la téléphonie mobile en toiture de l'immeuble 15, rue de l'Hôpital, article 8471 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la société Sunrise Communications AG par Alcatel-Lucent Suisse SA.

Demande de Monsieur Christopher Schmid, ingénieur à Cugy (Alpine Energie Suisse SA), d'un permis de construire pour l'extension d'une installation pour la téléphonie mobile existante 8, chemin du Crêt-du-Chêne, article 1281 du cadastre de la Coudre à Neuchâtel, pour le compte de la société Sunrise Communications AG par Alcatel-Lucent Suisse SA.

Demande de la société Oerlikon Solar-Lab SA, d'un permis de construire pour l'installation d'une citerne stationnaire extérieure d'azote liquide, au nord-ouest de l'immeuble 12A, rue du Puits-Godet, article 12368 du cadastre de Neuchâtel.

Les plans peuvent être consultés du 17 avril au 19 mai 2009, délai d'opposition.

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 20 au 26 avril 2009

- Température extérieure moyenne: 13.5° C.
- Degrés-jours: 9.9 DJ.

Renseignements complémentaires: www.ne.ch/Energie, rubrique Climat – Consommation ou au Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20.

La chronique musicale de...

Au commencement était la plume

Mathieu Neuenschwander

Attention nous allons parler de hip-hop! «Vivre la ville» n'est en aucun cas responsable des éventuels sentiments de bonheur, de soulagement, des crises de larmes ou autres pulsions intenses que peut engendrer l'écoute du disque chroniqué ci-dessous: Farawan: «Seul avec la plume».

Can you hear me? M'entendez-vous? C'est avec cette phrase répétée comme un mantra que débute le premier album solo de Farawan! Le jeune Mc se fait entendre pour la première fois le 28 novembre 1987 à Neuchâtel. Maman est suisse, papa est arménien. A la fin de l'adolescence, il se forme pour devenir électronicien. Mais une passion le brûle de l'intérieur depuis plusieurs années: le hip-hop!

A l'âge de 16 ans celui qui va devenir Farawan (association de Pharaon et de The One: l'Elu) rencontre Nano. Les deux rappeurs se lient d'amitié et finissent par lancer leur propre groupe: Division Explicite. Pendant plus d'une année, ils écrivent et progressent ensemble. Comme il leur faut un endroit pour enregistrer leurs chansons, ils atterrissent chez Hook, un ingénieur du son en herbe qui s'est confectionné un studio. Rapidement ce dernier intègre le groupe, ainsi qu'un jongleur de platines nommé Dj Wark. Division Explicite prend vie! Après plus d'une année passée à écrire, composer et enregistrer ensemble, le groupe décide de compiler une partie de la matière accumulée sur un disque. C'est la naissance de leur premier projet: «ExpliStreetSkeud», sorti en 2006. Un album entièrement autoproduit qui va s'écouler à près de cinq cents exemplaires.

Tout en enchaînant les projets, les concerts et les apparitions sur différents albums, Farawan décide, à l'été 2007, de se lancer dans un projet solo. Pour l'épauler: Hook toujours à la production et DJ Wark aux platines. Il leur faudra moins de deux ans pour entièrement concevoir et enregistrer les douze titres qui composent «Seul avec la plume». Un album sombre et mélancolique: «J'me triture l'esprit qui me mène la vie dure, j'en ai pas encore fait le tour vu qu'au fond de moi je veux le fuir, c'est bien pour ça que mes phrases fusent, pour me libérer du pire, pour que les clous qui traînent je puisse me les enlever du pied!» Mais avec un peu de colère aussi et des attaques bien senties: «Il y a des rabais sur les clichés, du coup tout le monde achète» ou encore «Mc t'es dans le bling bling parce que t'as besoin de futilités, tu fais trempette dans du champagne moi je prends des bains d'humilité»! Beaucoup de pianos jouant des accords mineurs, des textes pour se libérer de ce qui est trop lourd pour l'âme et plein de featurings! Notamment: Hook, Nano, 10iP, Kepas, Idal, L'Albatros. Le disque se termine par la question suivante: Are you listening? – Oui Farawan!

- **A voir en concert à Neuchâtel: le 2 mai au Bar King et le 9 mai au Queen Kong Club!**
- **http://www.myspace.com/farawandivisionexplicite**

M.N.

A travers l'histoire

Le port actuel en 1890 sans les débarcadères, avant la construction de la poste.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Olivier Neuhaus, architecte à Neuchâtel (Section de l'urbanisme), d'un permis de construire pour l'extension d'un établissement public existant à la Place des Halles 2, article 863 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Direction de l'Environnement de la Ville de Neuchâtel.

Demande de la Société Formaspo SA, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs solaires en toiture de l'immeuble 5, rue Auguste-Bachelin, article 3272 du cadastre de Neuchâtel.

Demande de la Société Bike Attitude, d'un permis de construire pour l'aménagement d'une piste pour vélos tout-terrain (VTT) dans la forêt de Chaumont, articles 12069, 22, 2502, 552, 555, 556, 557 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont.

Les plans peuvent être consultés du 24 avril au 25 mai 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Claude Fornachon, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la transformation et la reconstruction d'un immeuble après un incendie 54, rue de Bourgogne, article 11959 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Copropriété Bourgogne 54.

Demande de Monsieur Serge Farine, architecte à Delémont (Car FG/ Farine SA + Graphos), d'un permis de construire pour une ouverture en façade ouest de l'immeuble 58, rue G.-A. Matile, article 5797 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Christian Loutz.

Les plans peuvent être consultés du 30 avril au 2 juin 2009, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Police des constructions

La Ville officielle

Votations fédérales et cantonale

Convocation des électrices et électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer

1. en votation fédérale sur:

a) l'article constitutionnel du 3 octobre 2008 «Pour la prise en compte des médecines complémentaires»;

b) l'arrêté fédéral du 13 juin 2008 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et la Communauté européenne concernant la reprise du Règlement (CE) 2252/2004 relatif aux passeports biométriques et aux documents de voyage (Développement de l'Acquis de Schengen);

2. en votation cantonale sur:

a) la loi du 2 septembre 2008 concernant la police du commerce et des établissements publics (LPCEP),

le 17 mai 2009

vu l'arrêté et la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux, du 12 février 2009;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 16 mars 2009,

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, **à timbrer**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 17 mai 2009 à 10 heures, au plus tard.**

Vote par Internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par Internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils soient parmi les 8000 premiers à avoir signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par Internet doit être effectué par le biais du Guichet unique **le samedi 16 mai 2009 à 12 heures, au plus tard.**

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 17 mai 2009 au bureau électoral de Neuchâtel, faubourg du Lac 1, de 10 heures à 12 heures**.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 17 mai 2009, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

Qui peut voter ?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;

b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Ont le droit de prendre part à la votation cantonale:

a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;

b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse;

c) les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 15 mai 2009 à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote

Neuchâtel, le 22 avril 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Pascal Sandoz — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Echos

■ Jeudi dernier, le Conseil communal a été représenté par Mme Françoise Jeanneret, directrice de la culture, à la conférence des villes suisses en matière culturelle.

■ Demain, le Conseil communal sera représenté par M. Alain Ribaux, directeur du développement économique, à la cérémonie de remise du Prix Evenir 2009, au Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique, à Neuchâtel.

Programme cinéma pour la semaine du 29 avril au 5 mai

APOLLO 1 — **032 710 10 33**
OSS 117: RIO NE RÉPOND PLUS
3e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h30, 18h, 20h15.
Acteurs: Jean Dujardin, Louise Monot, Alex Lutz.
De Michel Hazanavicius.

APOLLO 1 — **032 710 10 33**
FAST & FURIOUS 4
4e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Vin Diesel, Paul Walker, Jordana Brewster.
De Justin Lin.

APOLLO 2 — **032 710 10 33**
INCOGNITO
1re semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h15, 17h45, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Bénabar, Frank Dubosc, Jocelyn Quivrin.
D'Eric Lavaine. Première suisse.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
TULPAN
1re semaine. 7 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 18h15, 20h30.
Acteurs: Askhat Kuchinchirekov,
Samal Eslyamova.
De Sergey Dvortsevoy. Première suisse.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
PONYO SUR LA FALAISE
4e semaine. Pour tous.
VF me au ma 15h.
De Hayao Miyazaki.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
LE TRANSPORTEUR 3
2e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Jason Statham, Natalya Rudakova,
Robert Knepper.
D'Olivier Megaton.

ARCADES — **032 710 10 44**
X-MEN ORIGINS: WOLVERINE
1re semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h45, 20h15, je au ma 15h15,
ve/sa 22h45.
Acteurs: Hugh Jackman, Brian Cox.
De Gavin Hood. Première suisse.

BIO — **032 710 10 55**
LE LISEUR
5e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au lu 20h15. VO angl. s-t fr/all. je 20h15.
Acteurs: Kate Winslet, Ralph Fiennes, Bruno Ganz.
De Stephen Daldry.

BIO — **032 710 10 55**
MONSTRES CONTRE ALIENS
5e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h.
De Rob Letterman Conrad Vernon.

BIO — **032 710 10 55**
MOSCOW, BELGIUM
2e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 17h45.
Acteurs: Barbara Sarafian, Jurgen Delnaet, Johan Heldenbergh.
De Christophe Van Rompaey.

REX — **032 710 10 77**
BOAT THAT ROCKED
1re semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h15, je au ma 15h.
Acteurs: Philip Seymour Hoffmann,
Kenneth Branagh, Bill Nighy.
De Richard Crutis.

REX — **032 710 10 77**
X-MEN ORIGINS: WOLVERINE
1re semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me 15h. Acteurs: Hugh Jackman, Brian Cox.
De Gavin Hood. Première suisse.

REX — **032 710 10 77**
LES PLAGES D'AGNÈS
1re semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me 17h45, je au ma 18h.
D'Agnès Varda. Première vision.

REX — **032 710 10 77**
PRÉDICTION
5e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Nicolas Cage, Rose Byrne,
Adrienne Pickering.
D'Alex Proyas.

STUDIO — **032 710 10 88**
COCO AVANT CHANEL
2e semaine. 7 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h30, 18h, 20h30.
Acteurs: Audrey Tautou, Benoît Poelvoorde,
Allessandro Nivola.
D'Anne Fontaine.

L'instantané de Stefano Iori...

... vid'armoire au Théâtre de la Poudrière.

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité: N° principal: tél. 032 713 30 00. Urgences adultes: tél. 032 713 33 00. Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Services industriels – électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Accueil familial de jour (mamans de jour) (Tivoli 28, case postale 26, 2003 Neuchâtel), permanence tél. au 032 717 74 56, lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h, mardi de 14h à 18h et jeudi de 8h30 à 11h30, e-mail: afj.littoral@ne.ch, www.mamansdejour.ch

ADCN – Association pour la Défense des Chômeurs de Neuchâtel. Permanences-café, aide pour les recherches d'emploi, conseils juridiques (rue Louis-Favre 1), tél/fax 032 725 99 89.

Alzheimer, section neuchâteloise, antenne téléphonique, lundi, mercredi, jeudi, de 14h à 17h, tél. 032 729 30 59; groupe de contact, tous les derniers jeudis du mois de 19h30 à 21h (rue du Seyon 2) (3e étage).

Amnesty International, groupe de Neuchâtel (case postale 48, 2001 Neuchâtel), tél. 032 724 56 45.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

Soins et aide à domicile

Centre de santé de Neuchâtel et environs

Service de soins infirmiers à domicile et de soins ambulatoires, service d'aide familiale, passage Max.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, lu-ve de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du samedi 2 et dimanche 3 mai

Sud:

Collégiale: di à 10h culte avec sainte cène, garderie.

Temple du Bas: jeudi à 10h, méditation, salle du refuge. Jeudi 7 mai à 14h30, rencontre des aînés.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte des familles suivi d'un repas.

Est:

Maladière: samedi 2 à 18h, culte Parole & Musique, avec sainte cène, R. Märki, orgue.

Ouest:

Serrières: di à 10h15, culte avec sainte cène.

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: 3. Mai 17 Uhr, Andacht mit anschl. Imbiss im Kirchgemeindehaus Poudrières 21, Neuchâtel.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h, messe en croate. Di à 17h, messe en espagnol.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe avec la visite de l'Armée du Salut à La Chaux-de-Fonds.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Laure-Anne Pessina, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Catherine Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

UN PARRAINAGE SOLIDARITÉ
pour l'avenir des enfants

© Jolidon / Tdh

❑ **Oui, je souscris un parrainage solidarité en faveur des enfants**
Je verserai chaque mois:

❑ Fr. 30.- ❑ Fr. ____

Veuillez m'envoyer la confirmation de mon parrainage et les bulletins de versement.

❑ Je souhaite recevoir plus d'informations sur les parrainages

❑ Madame ❑ Monsieur

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NPA/Lieu _____

Date _____

Signature _____

Terre des hommes, Service Parrainages
En Budron C8, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél 021/654 66 66 • fax 021/654 66 77
E-mail: info@tdh.ch

Terre des hommes
aide à l'enfance - www.tdh.ch

Annonce gratuite

Delphine Blauer, lauréate de l'une des bourses artistiques de la Ville, s'envolera samedi pour Le Caire

«Je veux me laisser surprendre»

A 38 ans, la jurassienne Delphine Blauer a décroché la bourse artistique mise au concours par la Ville de Neuchâtel, pour un séjour de trois mois au Caire. Architecte de formation, la lauréate, qui a également fait des études d'art au Canada, a toujours consacré une grande partie de son temps libre à la réalisation de dessins, d'estampes mais aussi de livres d'artiste, qu'elle a déjà exposés dans le canton du Jura. Le 2 mai, elle s'envolera au pays des pyramides afin d'enrichir ses créations mais aussi pour apprendre la calligraphie arabe.

«Je vais prendre des cours pour m'initier à la calligraphie arabe.»

Qu'est-ce qui vous attire dans la ville du Caire?

J'ai toujours été intéressée par les pays du sud et j'avais notamment posé ma candidature pour la bourse artistique concernant l'Inde. En Egypte, la richesse de l'architecture, de l'archéologie et de la culture me fascinent énormément. Durant mon voyage, je souhaite effectuer un grand travail de recherche visuelle, en prenant de nombreuses photos dans le domaine de l'art et de l'architecture antique. Cela me permettra de me constituer une banque d'images que je pourrai utiliser par la suite dans mes créations. Je chercherai également des textes arabes intéressants, pour la réalisation de livres d'artiste.

Qu'est-ce qu'un livre d'artiste, au juste?

Il ne s'agit pas de reproduire les créations de quelqu'un d'autre dans un livre, mais de réaliser une œuvre sous forme de livre, bien que le format puisse parfois être fantaisiste. Dans mes livres d'artiste, je réalise toutes les images (photos retravaillées, estampes) et il m'arrive également d'insérer des textes, qui me touchent et que je choisis au hasard, dans des livres, pour ensuite les remodeler en changeant l'ordre des phrases et en modifiant le sens du document. Pour le livre sur fond noir (cf. image ci-contre), j'ai repris les quatrains de l'écrivain perse Omar Khayam et les ai recomposés. Cela peut paraître simple mais en réalité, c'est un grand travail de recherche.

Avez-vous déjà en tête des idées de projets à réaliser sur place?

Je n'ai pas de programme défini, mais l'une de mes idées consiste à prendre des cours pour m'initier à la calligraphie arabe. Bien sûr, je ne vais pas apprendre une langue en trois mois, mais je pourrais déjà me faire une idée, d'autant plus que c'est une écriture qui, au niveau esthétique, m'intéresse vraiment. Cela vient probablement du fait que je travaille parfois avec des textes dans mes créations et que la calligraphie arabe est vaste et complexe. Il faut dire que la culture musulmane ne privilégiait pas particulièrement l'image, autrefois. L'art égyptien moderne est par ailleurs très mal connu. Sur place, j'espère pouvoir découvrir les œuvres des artistes contemporains. A mon retour, je n'exclus pas de réaliser des livres d'artiste et de développer un projet en rapport avec mon voyage. Mais pour l'instant, je veux me laisser surprendre, rester ouverte à ce que je vais découvrir. Je dispose tout de même de quelques contacts là-bas, que m'ont donnés des gens d'ici.

Dans votre cursus, il est dit que vous avez effectué des études d'art au Canada, comment cela s'est-il donné?

Lorsque j'étais petite, je peignais et dessinais beaucoup, si bien que vers l'âge de 11 ans, je voulais être artiste-peintre. Et puis la vie en a décidé autrement. J'ai fait toutes mes écoles et mon apprentissage de dessinatrice en bâtiment à Delémont.

> «Après quelques années de pratique en tant qu'architecte, j'ai ressenti un réel besoin de réaliser des œuvres artistiquement libres.»

Puis, contre toute attente, j'ai réussi les examens d'entrée à l'école d'ingénieurs de Fribourg et je suis finalement devenue architecte. Après quelques années de pratique, j'ai soudain ressenti un réel besoin de réaliser des œuvres artistiquement libres et j'ai décidé de partir au Canada pour suivre des cours à l'Université de Laval, à Québec. J'y ai fait une formation en art général durant une année, puis j'y suis retournée plus tard pour suivre un programme de quatre mois, spécialement consacré aux livres d'artiste. En Suisse, j'étais trop âgée pour certaines écoles d'art ou le cycle d'études était trop long. Le Canada permet une certaine souplesse dans le programme. Ce voyage a également été motivé par le fait que j'ai de la famille, là-bas.

Y a-t-il des thèmes récurrents qui guident vos œuvres?

Je n'ai pas de thèmes de prédilection mais on pourrait dire que mes créations abordent souvent des aspects proches de la philosophie de la vie. Mon premier livre, par exemple, se basait sur l'amour. Il m'arrive aussi d'évoquer la mort ou tout simplement la vie. Je traite de ce qui me touche, c'est un véritable besoin pour moi que de m'exprimer par le biais artistique. Actuellement, et ce sera encore le cas à mon retour de voyage, je travaille à 80% en tant qu'architecte, ce qui me laisse le temps de me consacrer à la création. Ce qui sera appréciable au Caire, c'est d'avoir devant moi trois mois entiers pour récolter des matériaux, me plonger dans mon travail sans être dérangée ou interrompue par les détails de la vie quotidienne. C'est une réelle chance pour moi. Je me débrouille en anglais, et cela me permettra peut-être d'entrer en contact avec les locaux, de rencontrer des artistes pour partager mes impressions avec eux. Sur place, j'habiterai avec deux autres boursiers de Suisse allemande. Lorsque j'arriverai au Caire, ces deux lauréats auront déjà passé trois mois là-bas, la bourse de Neuchâtel ayant été divisée en deux. J'espère également avoir avec eux des échanges enrichissants.

Laure-Anne Pessina